

télégraphique d'Uchucklesit ou Kildonan à Ecoole, soit cinq ou six milles de parcours?

L'hon. J. H. KING: Il ne s'agit pas de prolongements. Le présent crédit n'a pas d'autre objet que de payer les frais d'entretien et de réparations.

M. NEILL: Voilà bien des années qu'on demande l'établissement de cette ligne. La distance n'est pas grande, les travaux seraient peu coûteux et une ligne de télégraphe à cet endroit servirait un grand nombre de gens.

(Le crédit est adopté.)

Colombie-Anglaise, lignes de télégraphe et de téléphone sur la terre ferme, réparations générales et améliorations, \$8,200.

M. MacKELVIE: Quels prolongements ce crédit vise-t-il?

L'hon. J. H. KING: Aucun; il s'agit des frais d'entretien et de réparations seulement.

M. MasKELVIE: Peut-on espérer qu'une somme sera inscrite au budget supplémentaire pour les prolongements demandés dans le district du lac Sugar?

L'hon. J. H. KING: On nous a soumis certaines propositions à ce sujet; nous les étudions en ce moment.

(Le crédit est adopté.)

Divers, division du génie, appointements des ingénieurs, inspecteurs, surintendants, dessinateurs, commis et messagers du service extérieur, \$465,000.

M. LUCAS: Le ministre va sans doute, nous donner des détails sur le nombre des employés affectés à ces services?

L'hon. J. H. KING: Il y a deux cents employés, dont les appointements forment un total de \$457,950. A cela il faut ajouter \$7,050 pour frais imprévus, ce qui fait un grand total de \$465,000.

(Le crédit est adopté.)

Divers, monument à sir Wilfrid Laurier, \$25,000.

Le très hon. M. MEIGHEN: Je me rappelle que l'an dernier, on a protesté vigoureusement parce que l'ancien ministère n'avait pas fait exécuter les travaux. Le ministre veut-il nous dire pourquoi le Gouvernement actuel ne les a pas encore entrepris?

L'hon. J. H. KING: La chose était à l'étude...

Le très hon. M. MEIGHEN: Nous avons été jusque-là.

L'hon. J. H. KING: Mais pas plus loin. Nous avons fait plus: nous organisons un concours et un comité du cabinet a été chargé de chercher un emplacement. Le premier ministre devait conférer de la chose avec mon très honorable ami; je ne sais pas s'il

[M. Neill.]

l'a fait. Le département est prêt à procéder aussitôt que nous aurons reçu les renseignements nécessaires de ce comité.

Le très hon. M. MEIGHEN: Il est vrai que le premier ministre s'est entretenu avec moi, il y a un ou deux jours, des intentions du Gouvernement. Tout ce que je voulais dire, c'est que les critiques de l'an dernier n'avaient pas leur raison d'être. Elles seraient beaucoup plus justes aujourd'hui, puisque le Gouvernement n'a pas encore dépassé le stage des conversations.

(Le crédit est adopté.)

Divers, galerie nationale du Canada, \$100,000.

M. LEWIS: Pourquoi y a-t-il une augmentation de \$50,000?

L'hon. J. H. KING: La commission qui s'occupe de la Galerie nationale a fait observer que le moment était bien choisi pour acheter des œuvres de haute valeur en Europe et a demandé qu'on vote cette somme dans l'intérêt de l'art au Canada. Nous avons consenti à porter le crédit de \$50,000 à \$100,000.

M. LEWIS: Le Parlement exerce-t-il un contrôle sur les achats?

L'hon. J. H. KING: Les commissaires ou administrateurs font eux-mêmes les achats.

M. COOTE: Le Gouvernement ayant l'économie comme politique, le ministre croit-il qu'on a raison de dépenser \$50,000 pour l'achat de peintures? Dans ce cas, combien, sur ce total de \$100,000, doit-on y consacrer?

L'hon. J. H. KING: Mon honorable ami admettra bien que le développement de l'art dans notre pays est d'une grande utilité pour nos gens; c'est même d'une importance nationale. La Galerie nationale rend de grands services. Elle a été réouverte en septembre 1921, et au cours de l'année suivant sa réouverture, 106,000 personnes l'ont visitée. Les statistiques de l'exercice écoulé indiqueront un nombre égal de visiteurs. La Galerie nationale, au cours de l'année passée, a eu pour objet d'entretenir et d'agrandir notre collection nationale, aussi de continuer les expositions de tableaux prêtés par elle, qui ont été au nombre de dix-huit dans différentes parties du Canada. Les administrateurs choisissent certains tableaux de la Galerie nationale et les exposent dans les grands villes du Canada, donnant ainsi aux gens l'avantage de connaître l'œuvre de la Galerie.

Nous avons aussi les tableaux commémoratifs de la guerre. On expose actuellement la moitié de ces peintures et on espère pouvoir exposer l'autre moitié vers la même époque l'an prochain. Je recommande à tous nos honorables collègues qui s'intéressent à l'art